

Implantation paysagère



La partie nord du noyau depuis l'Helpe-Mineure.

Lorsque que l'on aborde la commune depuis Fourmies, on suit le **tracé linéaire de la vallée**. Celle-ci a été propice à l'implantation d'industries, sur le fond large situé au sud de l'Helpe-Mineure. **Le versant nord-est plus abrupt** accueille l'église placée en promontoire sur la vallée et le cœur ancien du village. Wignehies est l'une des rares communes dont **le noyau épouse les deux versants**

de la vallée, avec une densité égale. La rivière ne forme pas de coupure et n'a pas entraîné de développement plus marqué sur l'une des rives. La topographie du site a influencé l'implantation urbaine du village : des voies larges dédoublées suivent le cours de la rivière, perpendiculairement à des voies plus étroites et pentues.

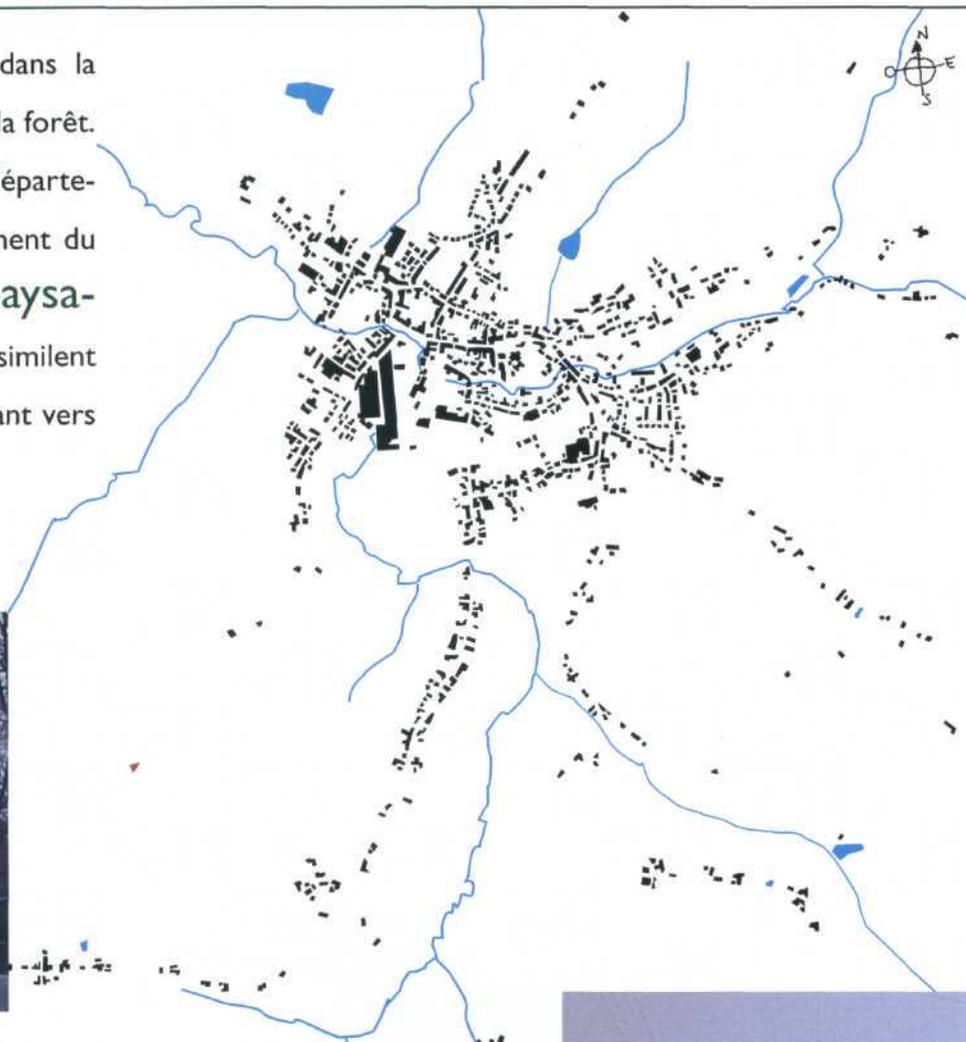


La vallée bocagère de Wignehies.



Quelques petits massifs boisés morcelés résiduels.

La commune de Wignehies est la seule dans la Fagne de Trélon à ne pas être entourée par la forêt. Sa situation géographique limitrophe du département de l'Aisne, à l'extrémité du département du Nord, la place dans **une typologie paysagère propre**. Certains de ses traits l'assimilent à la Thiérache voisine. En effet, en progressant vers l'ouest, le **bocage** se densifie.



L'église depuis la place François Mitterrand.

L'Helpe-Mineure partage la commune en deux parties bâties situées en vis-à-vis.

Cependant, son **caractère industriel** marqué la rattache aux communes du centre de la Fagne de Trélon. Cette activité prédominante au début du XX^e siècle s'inscrit dans le paysage par un bâti spécifique : sheds, cheminées d'usines, maisons de maître, rangs de maisons ouvrières. Elle occulte un aspect rural de la commune, visible notamment au sud, composé de fermes anciennes qui se développent sur **des vallons** que l'on ne découvre qu'au fur et à mesure.



L'Helpe-Mineure comme liaison entre les deux noyaux de la ville.



Anciens bâtiments industriels du début du XX^e siècle.

Les sous-ensembles

La route de Féron



Le noyau



La rue du Maréchal Leclerc



La D964 vers Fourmies



Le Willeux



Bois Saint-Denis



-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

Rue Gogant



Maillet et Ranguillies



La Haie du Ternon



Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

La Haie du Terne

La Haie du Terne est composée de fermes dispersées le long de la voie, jusqu'à la rue du Fief. Le bâti est implanté de manière linéaire sur une voie qui grimpe sur le plateau, face à Fourmies. Cette proximité visuelle crée un contraste avec ce secteur rural.

La rue Gogant

Il s'agit d'un hameau linéaire, composé d'une succession de fermes regroupées par palier. Il se situe en prolongement du noyau du village, la rue Voltaire située sur la crête faisant transition avec celui-ci. Sur la première butte amorçant ce sous-ensemble, un rapport visuel s'établit avec le noyau. Cependant, en raison du relief, cette extension n'est pas perceptible dans sa totalité d'un seul point de vue.

Les fermes sont implantées perpendiculairement à la voie, souvent sur butte ou en fond de vallée, dans un environnement de maillage bocager. Au début, côté noyau, les abords du bâti sont marqués par un début d'urbanisation : présence d'une cour clôturée devant les fermes et voirie aménagée avec des trottoirs. De nombreuses ouvertures sont ménagées sur le paysage.

Le bois Saint-Denis

Il s'agit d'un hameau linéaire, en impasse, sans lien avec le noyau. Il se développe en direction de la forêt, parallèle à la frontière avec la Picardie. Il est séparé du hameau de la rue Gogant par une zone non bâtie. Il est composé d'un bâti rural très homogène : des grandes fermes anciennes (milieu 19^e siècle), toujours en activité. Elles sont généralement implantées perpendiculairement à la voie et sont en L. Le caractère rural de ce secteur est particulièrement marqué ; aucune ville, que ce soit Wignehies ou Fourmies, n'est visible. Certaines fermes ont conservé du torchis et une structure en colombage sur les granges.

Les fermes du Maillet et de Ranguillies

Ce sous-ensemble est formé par une succession de fermes regroupées en écart ou dispersées, se terminant en impasse aux Ranguillies. Cette zone, relativement peu dense, est organisée à la fois de manière linéaire et en carrefour. L'horizon boisé en forme une limite naturelle. Elle est composée de fermes-blocs, regroupées à deux ou trois, en vis-à-vis le long de la voie. C'est le seul endroit où la lisière forestière est visible.

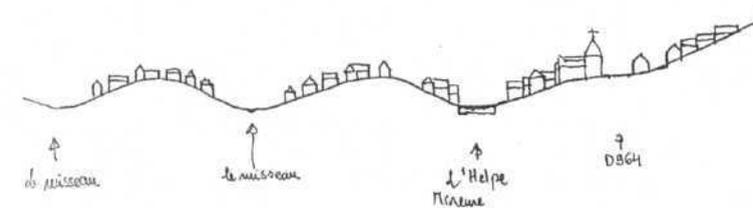
Route de Féron : création d'une zone d'équipements et d'industrie

Il s'agit d'une zone nouvelle de développement de la commune, d'industries et d'équipements. Elle est située sur le haut du plateau nord, sans lien au noyau de Wignehies, mais avec une vue sur Fourmies.

Sur une voie aménagée de manière urbaine, ont été implantées une polyclinique et diverses petites industries (usine Roth, chauffage, plomberie...).



La rue des Haies.



Coupe de principe sur la rue Gogant et son implantation sur une succession de vallons.



Le bois Saint-Denis.



Les fermes du Maillet et de Ranguillies.



La route de Féron.

La rue du Maréchal Leclerc (D 964)

Il s'agit d'une extension du noyau dans son prolongement nord-ouest, parallèle à la rivière, l'Helpe-Mineure, en direction de Rocquigny. Elle est linéaire mais comprend deux rues perpendiculaires, la rue Beguin et la rue Romarcelle. Elle s'étend jusqu'à l'usine de peaux et de cuirs.

Le bâti essentiellement composé de maisons en brique du début du 20^e siècle donne une impression d'assez grande homogénéité. Sur le talus de la partie nord de la voie, sont situés d'importantes maisons ou hôtels particuliers en cœur de parcelle. Un muret, des grilles et un portail monumental séparent la parcelle de la rue. Certains portails sont ornés de débris vitrifiés issus des industries verrières. Des pavillons se sont glissés entre deux maisons mais en respectant l'alignement originel. A droite, vers le bas de la vallée, les maisons sont généralement plus modestes et situées en retrait, bien que certaines soient en cœur de parcelle. A son contact avec le noyau, la rue se termine par un secteur plus industriel comprenant une usine partiellement ruinée (cuirs, peaux et fourrures) avec des sheds, des hangars et une rue composée en partie de maisons ouvrières, la rue Beguin, ainsi que par deux ou trois fermes. La rue Beguin se prolonge jusqu'au pont par un accès en légère pente.

L'extension comprend l'ancien hôpital-hospice Fontaine et Carlier, qui accueille aujourd'hui des personnes âgées pour de courts séjours, auquel a été rajoutée récemment une extension à l'arrière de la parcelle. Celle-ci donne sur par la rue Romarcelle, perpendiculaire à la rue du Maréchal Leclerc dont l'autre côté est occupé par un rang de maisons ouvrières avec courées.

Pour situer les différentes extensions, veuillez-vous référer à la carte page 4.



L'usine de cuir et son portail en brique.



Vue du portail d'une des nombreuses maisons de maîtres.



L'entrée depuis Rocquigny.

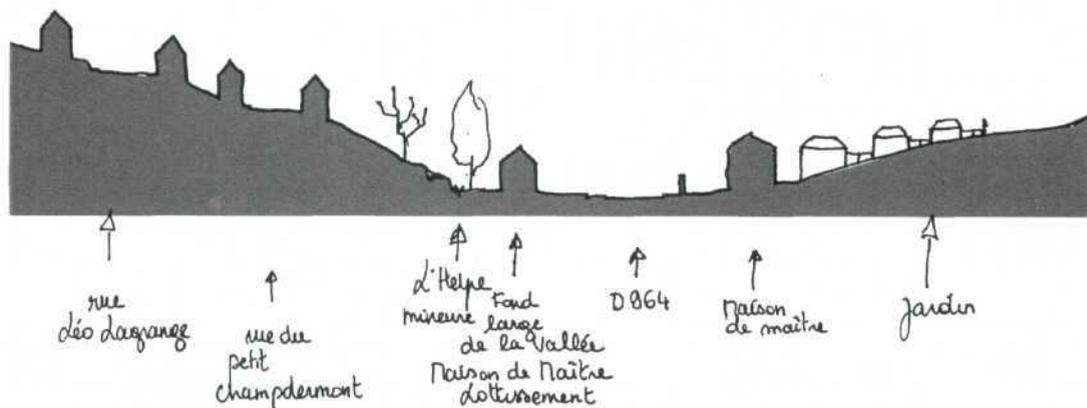
Enjeux et orientations :

La rue du Maréchal Leclerc :

- privilégier les jardins privatifs à l'avant avec leur système de portail pour valoriser les maisons,
- éviter de construire dans les talus,
- respecter ici une implantation en cœur de parcelle, principe utilisé par d'importantes maisons de maître datant du début du siècle,
- certains portails sont remarquables notamment celui de l'actuelle usine de cuir. Ce petit patrimoine participe de la qualité et du pittoresque des espaces de transition entre jardin et rue.

La rue Romarcelle et l'hôpital.





Coupe transversale sur le fond de vallée à la hauteur de la D 964.
Les rues Léo Lagrange et du Petit Champdermont s'étagent sur le versant nord.



La D 964 depuis le plateau.



L'entrée depuis Fourmies.



Un lotissement à la jonction avec le noyau.



Une des maisons de maître de la D964.

La D964 vers Fourmies

Il s'agit d'une extension du noyau en direction de Fourmies. Elle débute au niveau d'un virage dans le prolongement du noyau et se termine à un carrefour avec Fourmies. Le bâti devient de plus en plus lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau ; de mitoyen, il devient dispersé puis isolé. Cette extension linéaire suit le lit de l'Helpe-Mineure. Le jeu de la pente est perceptible dans la disposition du bâti. Deux lotissements se sont greffés sur cet axe et forment des ensembles avec espace central intérieur. Le bâti est peu homogène : il est composé de maisons de maîtres en cœur de parcelles, d'industries le long de la rivière, de quelques fermes, d'implantation diverse. Par son hétérogénéité, il ne révèle pas l'intérêt et la qualité du bâti présent sur la commune, perceptible sur des secteurs moins passants.

Pour situer les différentes extensions, veuillez-vous référer à la carte page 4.



L'entrée sur le secteur des Willeux.



Le patrimoine industriel en reconversion.



L'immeuble rue François-Boussus.

Les Willeux et le fond de vallée industrielle :

Il s'agit d'une extension située sur la rive sud de l'Helpe-Mineure, en contact avec le noyau. Elle poursuit la rue Beguin de l'autre côté de l'Helpe et comprend la rue Eugène Fiévet. Elle est limitée à l'est par le ruisseau du petit moulin.

Le tissu bâti comprend un habitat ouvrier dense, composé de trois types différents :

- des rangs de maisons mitoyennes en rez-de-chaussée ou avec un étage,
- un immeuble sur trois niveaux avec un rez-de-chaussée surélevé, situé à l'angle de la rue François-Boussus,
- une cité-jardin rue François-Boussus, construite à la suite de la loi Loucheur de 1926. Deux voies d'accès sont implantées perpendiculairement et comprennent trois rangées de maisons jumelles, isolées sur leur parcelle. Les voies s'arrêtent en impasse sur le versant dans la pente du ruisseau du petit moulin. Les maisons situées à l'entrée ont une implantation en biais jouant un rôle d'annonce, les suivantes sont parallèles aux chemins. Celles situées au centre de la cité ont une double orientation.

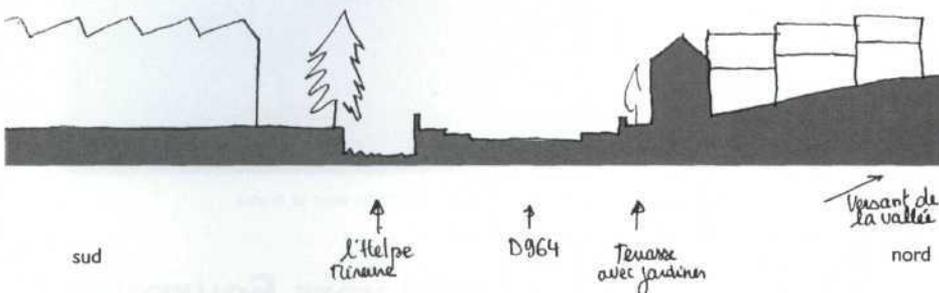
La rue François-Boussus, du nom d'un industriel, se prolonge d'abord par un rang ouvrier, puis par des fermes qui utilisent la déclivité du terrain. Enfin se sont implantés des pavillons récents sur un talus élevé.

Des usines sont incluses dans ce secteur, à proximité de l'eau :

- les établissements Roth
- une importante filature (Louis Hubinet, tissage de boue)
- des sheds rénovés rue des Soigneuses de plusieurs centaines de mètres de long (briques sablées, crépis et bardage de bois) comprenant d'autres activités : brasserie, cabinet d'architecte, zone de livraison...

En face, soit en lisière de l'extension, se situe une zone de respiration sous laquelle passe le ruisseau du petit moulin comprenant des équipements sportifs.

Pour situer les différents quartiers, veuillez-vous référer à la carte page 4.



Le fond de vallée industriel en relation directe avec l'Helpe-Mineure.



Des rangs ouvriers.

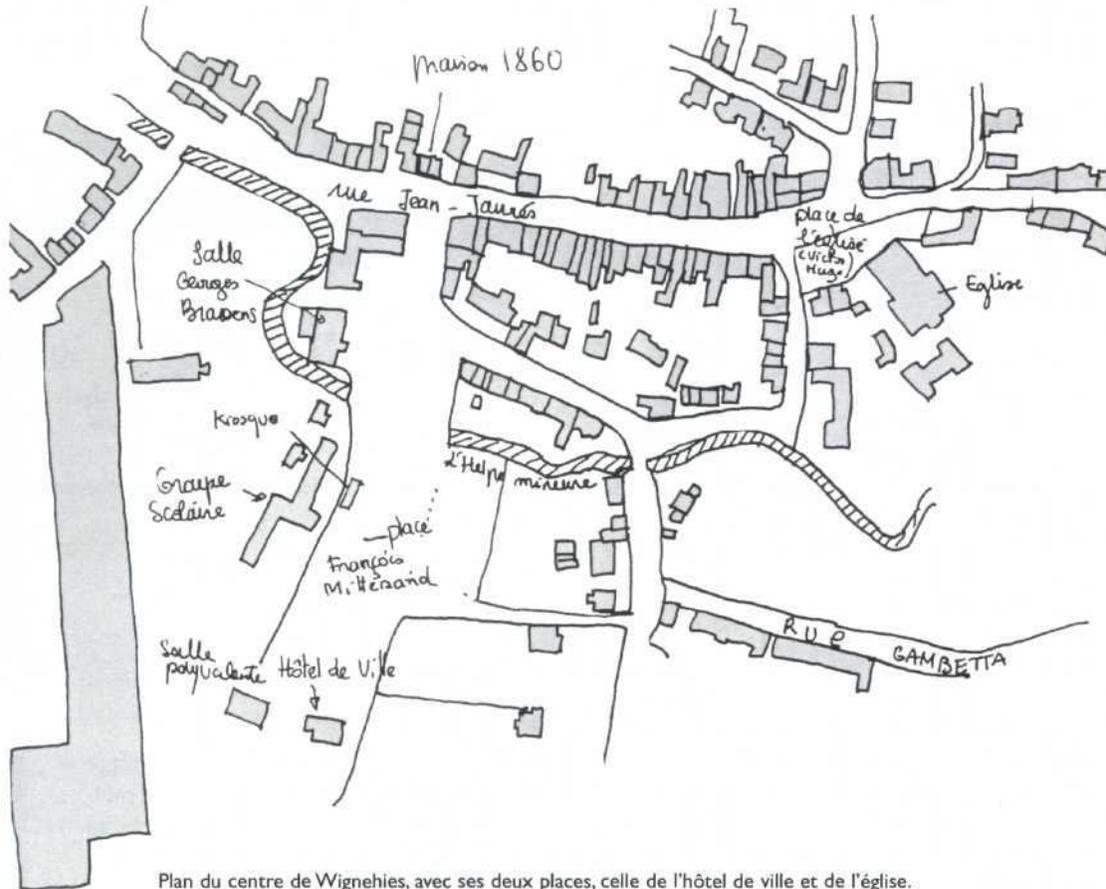


La cité-jardin.

Le noyau

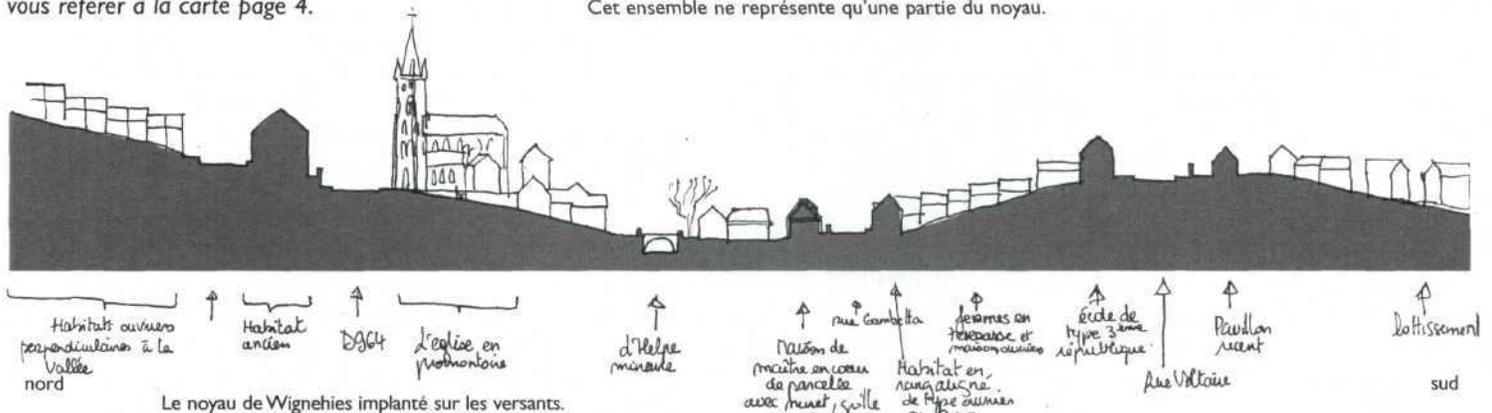
Le noyau :

Le noyau de la commune se dédouble, de part et d'autre de l'Helpe-Mineure. Schématiquement, il est constitué de rues parallèles au lit de la rivière qui croisent des rues plus étroites en pente. Sa limite sud est marquée sur la crête par la rue Voltaire qui comprend du bâti mixte, rural et urbain ; elle se poursuit par la rue Neuve. Enfin, à l'est le noyau est délimité par la rue Jean des Fresnes. Sur la rive nord de l'Helpe-Mineure, il est caractérisé par un quadrilatère irrégulier. Il est composé de bâti urbain ancien et du tournant du XIX^e siècle, comprenant également des lotissements. Il est difficile de cerner ses limites car le cours de l'Helpe ne constitue pas une barrière. La pente importante apporte également des irrégularités de tracé de part et d'autre de la rivière, bien que les deux parties du noyau se soient développées selon un parti similaire. La datation du bâti et la détermination de sa fonction permettent cependant d'en comprendre mieux les limites spatiales.



Plan du centre de Wignehies, avec ses deux places, celle de l'hôtel de ville et de l'église. Cet ensemble ne représente qu'une partie du noyau.

Pour cerner les limites du noyau, veuillez-vous référer à la carte page 4.



Le noyau de Wignehies implanté sur les versants.



La perspective sur l'église depuis la D 964.



La D 964, le long de la rivière de l'Helpe-Mineure, en contre-bas de la rue.

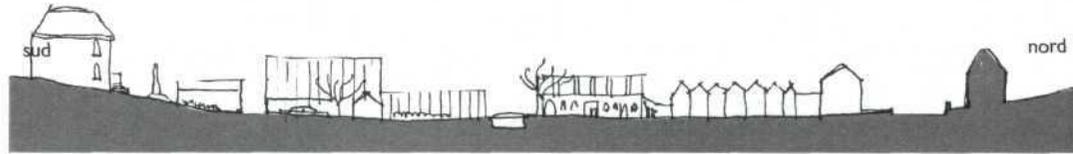
Partie nord du noyau : dans le secteur du quadrilatère, les rues les plus larges sont parallèles à l'axe de la vallée et comportent des maisons assez importantes. Dans les rues à angle droit plus étroites se situent des rangs ouvriers très denses. Au cœur des îlots se trouvent de grandes zones non bâties constituées de jardins.

Partie sud du noyau : les rues Gambetta et Voltaire suivent globalement l'orientation de la vallée. La première comprend de l'habitat lié à l'industrie avec un rang sur rue en amont et en aval avec des maisons légèrement dans le creux de la vallée. Entre les deux rues se trouve une zone en terrasse non bâtie. L'angle de la rue Voltaire est marqué par une école datant de 1883 qui témoigne du développement de Wignehies sous la Troisième République. Cependant, quelques fermes anciennes ont été englobées dans le noyau. La rue Neuve, perpendiculaire, comporte des pavillons récents puis s'ouvre sur un autre sous-ensemble constitué de fermes. Elle est bordée par le lotissement des Ternes, inauguré en 1989. Sur les rues les plus larges, les maisons en cœur de parcelles ou en retrait sont précédées d'une grille et d'une cour ou d'un jardin privatif.

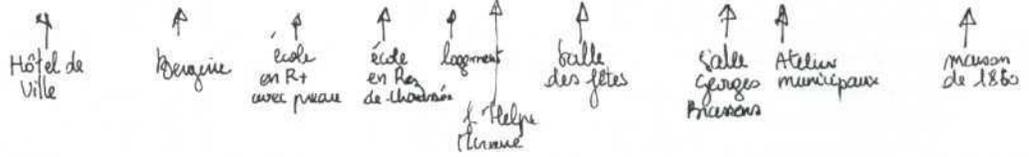
La place François Mitterrand



La silhouette de l'église depuis la place de l'hôtel de ville.



Les formes contemporaines de la salle polyvalente.



L'hôtel de ville, avec sa perspective monumentale cadrée par des bâtiments publics ; l'industrie implantés dans le fond de vallée large de l'Helpe-Mineure,

La place de l'hôtel de ville (place François Mitterrand) :

Cette place globalement rectangulaire (voir plan page 9) est juxtaposée au noyau du village et se développe symétriquement de part et d'autre de l'Helpe. Elle est bordée par de multiples équipements collectifs. Au sud, sur une butte, en prolongement d'une esplanade, se situe l'hôtel de ville. Mis en scène par un nouvel aménagement de la place, il répond à une maison monumentale située en face sur la D964 et à l'église également sur un point élevé, de l'autre côté de l'Helpe. Plusieurs salles polyvalentes sont situées sur cette place : reliée par une passerelle à l'hôtel de ville la salle Pierre de Coubertin (1993), aux formes géométriques contrastées, est prolongée visuellement en direction de la rivière par un bâtiment requalifié, la Bergerie. Deux écoles bordent ensuite la place. Dans le prolongement de l'école maternelle, se trouvent deux bâtiments industriels transformés en salles d'accueil (salle G. Brassens et salle des fêtes). En retour ont été construits en 1989 des ateliers municipaux. Derrière le bâti délimitant la place se situe une zone peu construite, respiration entre la place et la filature rectiligne, en correspondance avec le tracé du ruisseau du petit moulin. Symétriquement, à l'est, a été aménagé un terrain de pétanque. En 1998 a été reconquise à cet emplacement une zone de friche industrielle occupée auparavant par une brasserie. Devant la mairie, aboutissement d'une allée marquée par de grands arbres, se situe le monument aux morts. Sur le parterre central a été installée une sculpture-fontaine qui rappelle les deux passerelles encadrant l'accès à l'Helpe aménagé par des gradins. Au nord, des bâtiments anciens ferment le front de scène, marquant la frontière avec le noyau du village. Ainsi la position géographique de la place et son aménagement produisent un véritable effet scénographique. La place très étendue et bordée de volumes peu élevés, offrant une impression d'ouverture.



L'hôtel de ville.



La maison 1860 en vis-à-vis de l'hôtel de ville.



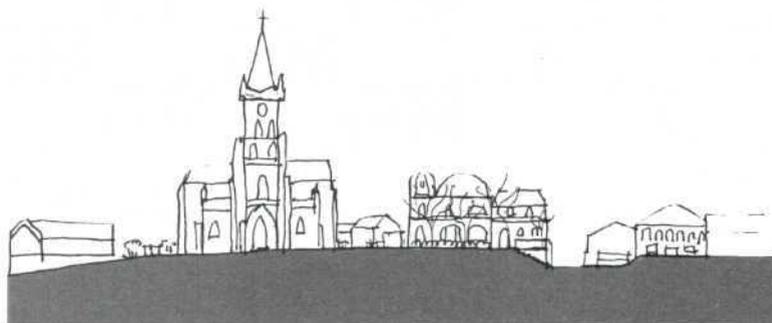
L'aménagement de l'Helpe-Mineure.

Enjeux et orientations : La place, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, résulte partiellement de la destruction de bâtiments industriels. Son échelle, son étendue semblent disproportionnées par rapport à celles de la commune. Cet espace gagnerait à être "recadré" afin de lui conférer plus de convivialité et compenser l'impression de vide qu'il donne actuellement. La rivière est bien mise en valeur, avec un accès à l'eau par des gradins et par la présence de passerelles.

La place de l'église



L'église depuis le versant nord.



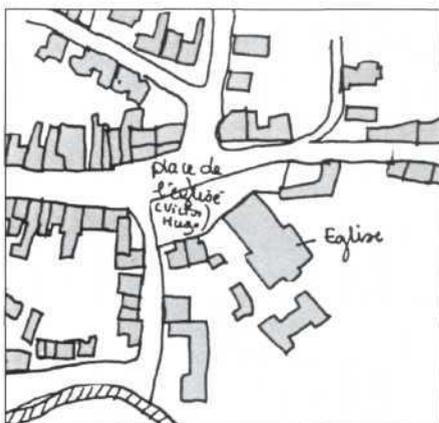
La place de l'église sur un point de vue

L'église sur le haut du versant nord de la vallée.

La place de l'église ou place Victor Hugo :

Cette place est située le long de la D964, devant l'église paroissiale. Elle est de forme globalement rectangulaire et s'achève en pointe sur le parvis de l'église. Elle est légèrement inclinée et située en surplomb au-dessus de la vallée de l'Helpe-Mineure. Elle est bordée par l'église datée de 1883, la poste et un arrêt de bus. Des commerces sont implantés à proximité, le long de la D964.

La surface de la place est principalement recouverte d'un enrobé ; des sections teintées en rose délimitent les places de parking et l'accès au perron de l'église Saint-Etienne. Une haie, un abri-bus en briques et des jardinières cloisonnent par rapport à la route la place qui se termine en impasse. Un parterre, deux arbres et des haies séparent la place en deux espaces communicants. Elle est également délimitée par deux rambardeuses métalliques, interrompues par un escalier menant au bas du village, près de la rivière. L'allée qui entoure l'église permet l'accès à une résidence située à l'arrière, en promontoire sur la vallée. L'échelle de l'église, est imposante par rapport à la taille de la place et même du village. Les maisons bordant la place sont contemporaines de l'église, époque du plus grand développement de l'industrie sur la commune.



La place de l'église.



A l'arrière de la place de l'église, le fond de vallée.



Depuis la place de l'église, la bâti ancien du versant nord.

Ancienne province de Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1386 hectares
Population : **3284** (chiffres de 1999)
1846 : 2 413 ; 1890 : 5 705 ; 1900 : 5 987 ; 1921 : 3 758 ;
1936 : 3 759 ; 1946 : 3 372.

Document d'urbanisme : POS :
l'état actuel date du 25/06/96.
Études Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : 2
(1989-2000).

Historique :

En 1198, Guy, l'archevêque de Reims, fait don à l'abbaye de Saint-Denis en France du patronage de l'église de Wignehies. La donation est ratifiée la même année par le pape Innocent III. De plus, l'abbé est seigneur temporel et spirituel du village. Cette seigneurie, placée sous l'administration du prévôt de Solesmes, consiste en moyenne et basse justice, greffe, tabellionage, cens, rente, ventes, dîmes, terrage, rivière et pêche, moulin à eau, terres labourables, pâturages... En 1675, le village est détruit par un incendie qui n'épargne pas l'église. Celle-ci, alors reconstruite, fut à nouveau détruite au XIX^e siècle et reconstruite en 1890. Au XVIII^e siècle, la principale industrie de la commune est celle du verre, comme en témoigne un document daté de 1771 émanant de l'intendant du Hainaut, décidant que les ouvriers verriers de Wignehies attachés à la verrerie du Houy seraient maintenus dans l'exemption des corvées en vertu du privilège accordé à leur corporation. A la suite de la Révolution, la municipalité rachète le presbytère ; de 1802 à 1808, un bénédictin de l'abbaye de Maroilles devient curé de Wignehies. Au XIX^e siècle, Wignehies connaît une prospérité égale à celle de sa voisine, Fourmies, à la suite du développement de l'industrie lainière vers 1825. En 1886, la ville compte 5 562 habitants ; il existe alors des blanchisseries de toiles, des fabriques de bas et de bonnets de coton, cinq filatures et trois tissages, des fabriques de fil à dentelle, un haut fourneau et une verrerie. Les deux guerres mondiales ont laissé des traces sur la commune : par exemple, en 1914 l'usine Legros rue de Rocquigny, est détruite par les bombardements et en 1943, le tissage Bossus est démoli par les autorités d'occupation.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 166 et 167 (planche 54). MOSSAY Jean, En flânant dans l'Avesnois, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 247 et 248.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le Parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales

